

ENTRÉE-NOUVEAU.

THIAVILLE SUR MEURTHE

N° 228 DEC 86

JOYEUX NOEL et

BONNE ANNEE



Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le personnel communal présentent aux Thiavilloises et Thiavillois tous leurs vœux de bonheur et leurs souhaits d'excellente santé pour 1987.

EN DIRECT DU CONSEIL

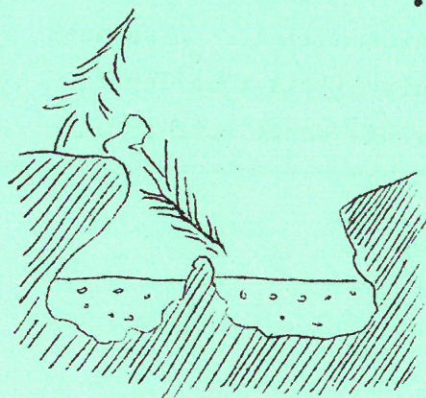
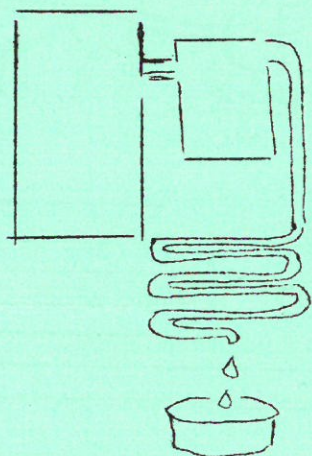
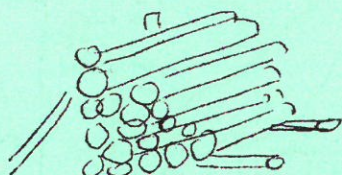
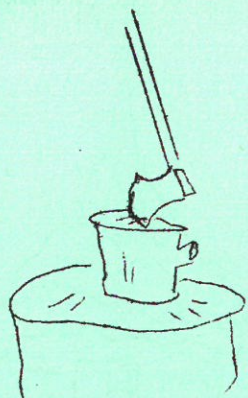
Réuni le 14 novembre 1986, le Conseil a examiné les points suivants (Madame CALVIAC excusée):

.. vente des coupes: elle a eu lieu à Lunéville le 3 Octobre 1986. Les parcelles 33 et 34 étaient concernées. Les bois marqués dans ces deux parcelles seront vendus sur pied à la Société Mangin pour la somme de 65 000 F.

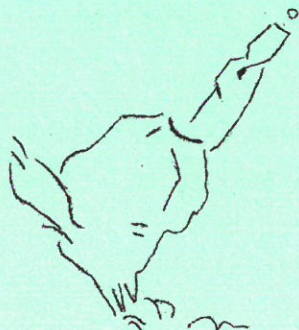
.. coupes affouagères 1987: elles auront lieu dans les parcelles 7 et 27. L'adjudication a désigné Mr. Sylvain BARP pour la parcelle 27 et l'Entreprise BOMBARDE pour la parcelle 7.

.../...



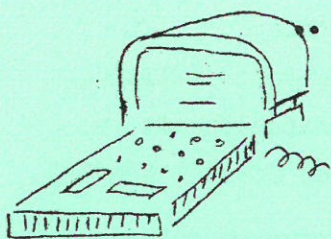


127? 220?

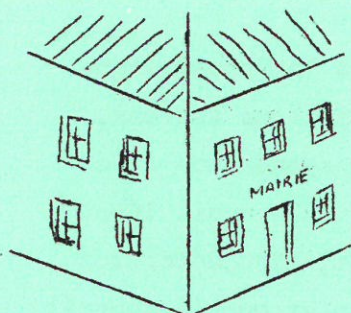


- .. coupes 1987: elles auront lieu dans les parcelles 28, 29 et 30. Les résineux de ces trois parcelles, qui auront été marqués, seront vendus sur pied.
Les feuillus seront exploités en régie et serviront aux affouages 1988.
- .. charbonnette: à la demande de l'O.N.F., un permis de bois mort délivré par l'Administration des Forêts est désormais nécessaire pour faire de la charbonnette.
Le Conseil fixe symboliquement à 1 F le stère de charbonnette.
- .. plan d'aménagement de la forêt: approuvé le 1er septembre 1956, il est arrivé à expiration au 31 décembre 1980.
Le Conseil, soucieux d'une saine gestion de la forêt, sollicite d'O.N.F. la mise en oeuvre d'un nouveau plan d'aménagement.
- .. assainissement: compte tenu du coût important qui serait à prévoir pour être partiellement raccordé à la future station d'épuration de Raon-l'Etape, de l'obligation de créer dans la localité un nouveau réseau séparatif (eaux de ruissellement d'une part, eaux usées d'autre part), le Conseil ne réserve pas une suite favorable à la proposition de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse de se raccorder à Raon. Il continuera d'exiger une épuration individuelle lors de chaque construction ou modification importante d'immeubles existants.
- .. curage de la Meurthe: une fois encore ce problème est évoqué.
Le Maire donne lecture d'une lettre reçue de la Mairie de Raon-l'Etape qui demande qu'une étude soit réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement. Le lit de la Meurthe est actuellement encombré de toutes sortes de gravats, arbres tombés, etc..., ce qui gêne l'écoulement des eaux. Le curage de ruisseaux devient aléatoire puisqu'à la première pluie importante, c'est l'eau de la Meurthe qui part au ruisseau.
Le Conseil, une fois de plus, demande que la Meurthe soit curée, aux frais de l'état.
- .. changement de tension: Le Maire rappelle que ces travaux avaient été demandés pour 1986. Le manque de crédits à la Direction Départementale de l'Agriculture n'a pas permis une réalisation cette année. Le Conseil rappelle l'urgence qui s'attache à passer au "vrai 220 volts" et renouvelle sa demande d'étude et de travaux pour 1987.

.../...

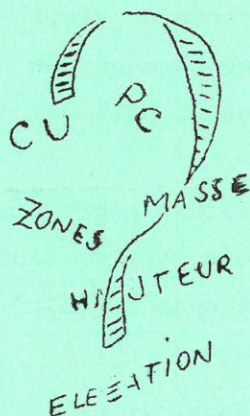


.. micro-ordinateur à l'école: la période de garantie étant terminée, le Conseil décide de souscrire un contrat de maintenance au prix de 680 F l'an, prévoyant, outre les réparations, la mise à disposition d'un ensemble de remplacement dans l'hypothèse où le délai de réparation serait supérieur à 15 jours.

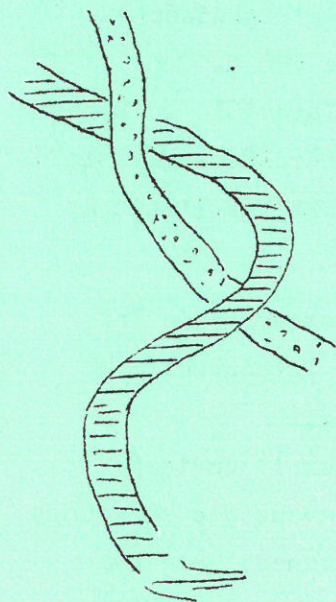


.. logement au-dessus de la Mairie: la majoration de loyer au 1er juillet 1986 n'est pas possible de par la loi. Elle aura lieu le 1er janvier 1987.

Par ailleurs, pour répondre à une demande de location formulée par lettre, le Conseil précise que l'appartement a déjà été promis voici deux ans. A ce jour, l'intéressé n'ayant pas manifesté son intention d'abandonner le logement, le Conseil n'est pas en mesure de répondre favorablement à la demande qui vient de lui parvenir.



.. instruction des permis de construire et autres documents d'urbanisme: compte tenu de la complexité de la législation et afin que les pétitionnaires et la commune continuent à bénéficier des avis d'un spécialiste, le Conseil décide que les permis et autres documents d'urbanisme continueront à être examinés par la Direction Départementale de l'Équipement. Lorsque le P.O.S. sera totalement applicable, les permis seront donc délivrés par le Maire, au nom de la commune, après avis technique de la D.D.E. Une convention sera passée avec la D.D.E. en ce sens et une assurance spéciale souscrite.

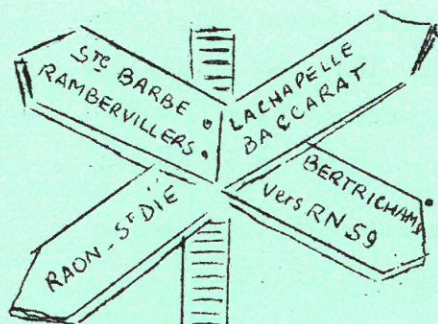


.. CD 158 (Thiaville - Lachapelle - Baccarat): le reprofilage du virage situé à proximité de chez Mr. TANGUY est terminé. Coût: 600 000 F environ à la charge du département. Pendant 4 ans, à raison d'un crédit de 1 500 000 F par an, l'amélioration de ce chemin départemental sera poursuivie entre Thiaville - Lachapelle et Baccarat. Cette route départementale est classée en priorité I au plan départemental des travaux à réaliser.

.. CD 159 (chemin départemental Fagnoux - Thiaville - Raon): compte tenu de la circulation existant sur cet axe, compte tenu du tracé et de l'étroitesse de cette voie très fréquentée, compte tenu des risques réels existants, compte tenu de l'augmentation importante des populations de Thiaville et de Lachapelle, compte tenu que ce CD sert de plus en plus de voie de dégagement à la RN 59, le Conseil demande:

.../...

- qu'un comptage des véhicules soit effectué au niveau de la borne départementale vers Raon-l'Etape,
- qu'une étude d'amélioration du tracé soit réalisée,
- que les travaux soient réalisés (éventuellement en plusieurs tranches) à la diligence du Conseil Général.



RN 59: le Maire fait le point de la réunion qui s'est tenue à Saint-Clément concernant l'aménagement du tronçon Lunéville - Saint-Clément.

- .. Divers: un artisan local s'étant plaint à la Sous-Préfecture de ne pas avoir été consulté pour certains travaux, le Maire donne lecture des diverses correspondances avec la Sous-Préfecture et rappelle que lorsque le seuil légal de 180 000 F de travaux n'est pas atteint, l'adjudication ou l'appel d'offres n'est pas obligatoire et que le Conseil Municipal est souverain dans le choix des entreprises, le paiement s'effectuant sur facture.

- .. église: le Maire donne lecture du compte rendu de visite de l'église par la Commission de sécurité qui demande en particulier la création d'une issue de secours. Celle-ci sera réalisée prochainement.

Les travaux de réfection partielle de la toiture pourraient avoir lieu au cours du 1er semestre 1987 sous réserve d'un avis favorable du Conseil Général pour prolonger le délai d'utilisation de la subvention.

- .. environnement: avec le diplôme de 2ème village fleuri de M. et Moselle, remis lors d'une cérémonie organisée à Longuyon, la commune a reçu un chèque de 800 F.

Monsieur PETTOVEL assurera de Nancy à Thiaville le transport des 10 arbres commandés à la Pépinière Départementale. La Commission des eaux fournira un rapport sur l'état et la situation du ruisseau de la Prairie.

- .. Divers (suite et fin): le problème du nettoyage de la décharge est évoquée ainsi que celui de la poursuite de la remise en état du chemin de la Hazèle.

L'A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) envisage la création d'un service de bricolage en faveur des personnes âgées, pour des travaux ne portant pas concurrence aux artisans, ainsi que la mise sur pied d'une organisation concernant les enfants fréquentant à Baccarat une classe spécialisée.

.../...



Le Conseil juge intéressants ces deux projets et demande à être tenu informé du suivi.



- .. Réunion des Maires à FLIN le 6 Novembre 1986: le Maire fait le compte rendu des sujets évoqués: écurissage, SACEM, Fonds de Secours, etc...

Une réunion spécifique sera organisée concernant l'évacuation des populations en cas de rupture du barrage du Vieux Pré.

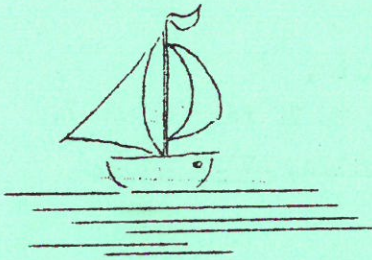
Les retombées économiques du barrage sont évoquées au travers des structures déjà en place.

Le curage de la Meurthe... conduira peut-être à la création d'un Syndicat (avec ou sans les Vosges?) jusqu'à Lunéville ou Nancy?... avec qui?...

Une démonstration de balayage de caniveaux, bordures de trottoirs, est ensuite organisée (coût moyen: 175 F le kilomètre linéaire pour un passage par mois).

- .. Le Maire répond ensuite aux diverses questions après avoir fait le point sur les travaux réalisés et en cours.

La séance est levée à 0 h 30.



UN VILLAGE SANS FLEUR

C'EST COMME UN SOUS - BOIS SANS LUMIERE

LE SAVIEZ - VOUS ?



Quelle est la longueur des chemins suivants?

- Chemin du Pont: 713 m
- Chemin du Petit Paris: 798 m
- Chemin du Pré de la Scie: 386 m

AUTOMOBILE



Le conseil du mois:

" La prudence mène souvent à la vieillesse et la témérité au cimetière ".

CLIN D'OEIL



" Que le monde serait beau

Si les hommes se donnaient

Autant de mal pour être bons

Que les femmes pour être belles ".

.../...

PERMIS DE CONSTRUIRE

Les permis de construire suivants ont été déposés en 1986:

- Monsieur Dominique THIRIET à Fagnoux pour une maison d'habitation.
- Madame Paulette COLASSE, rue du Général Paradis, pour une véranda.
- Monsieur Lucien BALL, rue des Vosges, pour un garage.
- Monsieur Jean-Pierre HERR, Passage des Vaches, pour un garage.

LISTE ELECTORALE

Pour les nouveaux habitants non encore inscrits,

Pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 1987,

Se présenter en Mairie avec le livret de famille, AVANT LE 31 DECEMBRE 1986, après ce sera trop tard.

Aucune inscription n'est faite d'office.

DITES - LE NOUS ...

Vous constatez qu'une cabine téléphonique ne fonctionne plus, que son éclairage est défectueux...

Vous remarquez qu'un point lumineux de l'éclairage public est hors service...

Vous notez des faits qui vous paraissent anormaux...

Alors, dans l'intérêt de tous... dites-le en Mairie afin de nous permettre d'y remédier le plus rapidement possible. Merci.

EN 1987

TOUS ENSEMBLE

NETTOYONS ...

FLEURISSEONS ...

PROCHAINES MANIFESTATIONS

18 Janvier 1987:

Concours de tarots

A.F. Thiaville

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

FOYER RURAL: Samedi 22 Novembre, 20 H 30, Conférence sur l'apiculture. La salle est bien chauffée. L'entrée est gratuite. Quelques personnes ont passé leur après-midi à préparer et décorer la salle. Affiches, tracts dans toutes les boîtes aux lettres, annonce dans le journal... Mr. MOULIN, venu bénévolement de Gérardmer, avec sa femme, son chien et quelques amis, commence sa conférence devant une vingtaine de personnes.

.../...

Heureusement, quelques voisins de Lachapelle et de Bertrichamps sont là. Le verbeux Michel Drucker a encore frappé! La conférence est passionnante, judicieusement illustrée de belles diapositives instructives, le propos clair, agrémenté d'anecdotes intéressantes.

Merci, Monsieur Moulin.

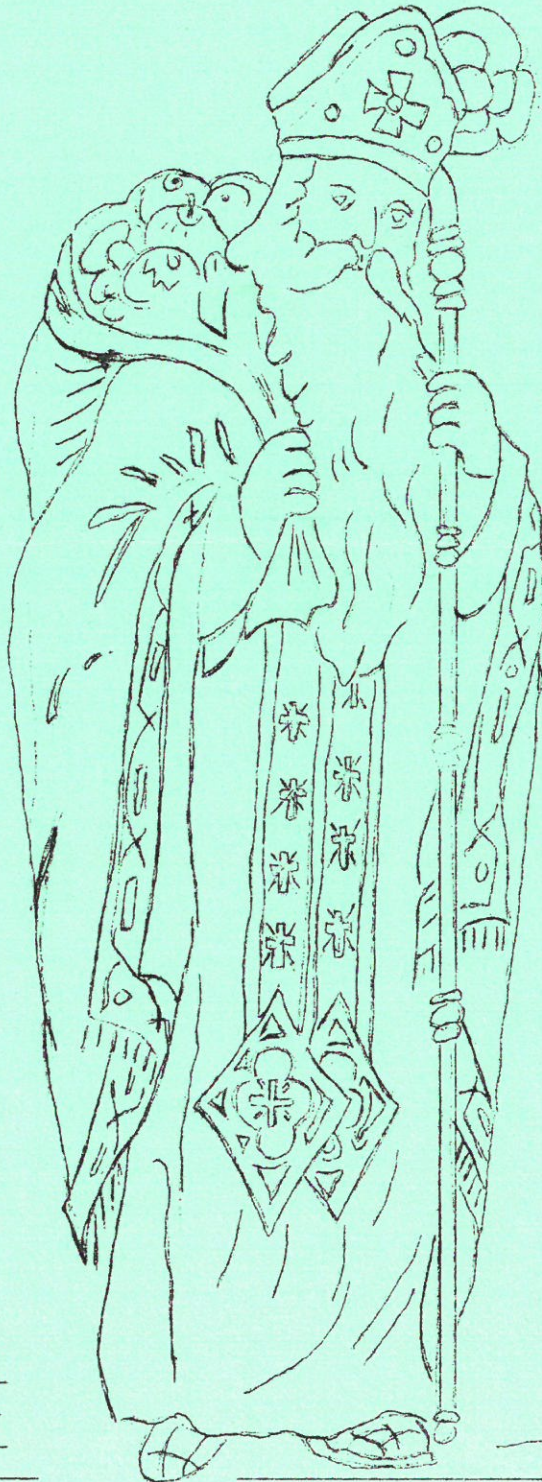
Les abeilles? Bof, je connais, j'ai déjà été piqué!

R . C .

Dépôt légal: 328/80

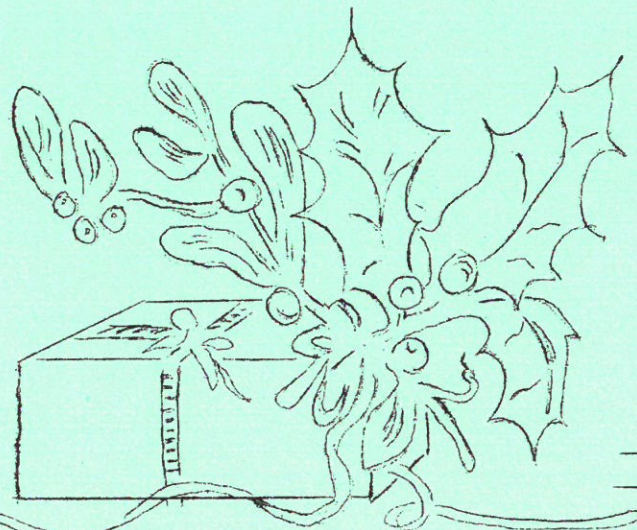
Imprimerie: Mairie de Thiaville/M

Directeur: JACQUEL M.



Meilleurs

Voeux 87



THIAVILLE AVANT 1789 - LES DECLARATIONS DE GROSSESSE.

" Procès verbal de déclaration et serment d'Agathe Voinier du 26e avril 1764

" .. que pour se conformer aux Règlements Arrêts et Ordonnances vu que laditte Agathe Voignier n'est point mariée qu'il convenait de Scavoir d'Elle qui était celui qui était l'auteur de sa grossesse...

Nous avons demandé à laditte Agathe Voinier qui était l'auteur de sa grossesse et d'en accuser l'auteur entre Nos mains et d'en affirmer réellement la vérité. Elle nous a dit et déclaré qu'elle savait être Jean Claude Paradis fils d'Humbert Paradis laboureur à Thiaville qui était seul auteur de sa grossesse et qu'elle n'en connaissait point d'autre...

Nous avons pris et reçu d'elle le serment qu'elle a prêté à l'instant Entre nos mains Comme C estoit Jean Claude Paradis fils d'Humbert Paradis laboureur à Thiaville qui étoit seul l'auteur de sa grossesse et qu'il en étoit véritablement le père charnel...

En foy de quoy nous avons fait et dressé le présent procès verbal... "

Ganaye

f Humbert (1)

Anne Saint Dizier (2)

marque de Claude Voinier (3)

marque de Marie Anne Dupré (4)

(1)- maire de Justice

(2)- matrone

(3)- le père d'Agathe Voignier

(4)- témoin de l'accouchement

(Extrait de la Justice de Bertrichamps)

Cette déclaration intéresse Thiaville car Agathe Voignier était servante chez Humbert Paradis.

Du reste un procès s'était engagé entre Jean Claude Paradis et Agathe Voignier.

" La déclaration du Roy qui oblige les filles dans le cas de la comparante (Agathe Voinier) à cette formalité n'intéresse que celles cy pour les obliger à la Conservation et à la représentation de leurs fruits ". (Audience du 26 mars 1764).

LA JUSTICE DE BERTRICHAMPS : UN PROCES DE PATERNITE

En 1763, Agathe Voignier, servante chez Humbert Paradis à Thiaville se trouve enceinte, l'auteur de sa grossesse serait Jean-Claude Paradis, fils d'Humbert.

.../...

A l'audience du 28 décembre 1763 comparaissent Agathe Voignier représenté par Mercier et Jean-Claude Paradis représenté par Champé le Jeune.

Mercier " aconclut ace qu il nous plut condamner le dit Jean Claude Paradis et par corps a se charger de l'enfant dont elle est enceinte a Lelever nourrir et entretenir dans la Religion catholique apostolique et Romaine ..."

Champé conclut: " Et ce pourquoy et fautte par la demanderesse de setre mis en Regle Le comparant espere qu il nous plaira le Renvoyer des fins de Lade demande avec depens... "

" Et par la demanderesse a ete demandé acte des Declarations et Dénégations faites par les deffendeurs... "

" Parties ouies Nous ordonnons que les pieces seront mises sur le bureau pour en etre delibere par devant M. le Premier Juge fait judiciairement F. Humbert ".

" Et du depuis vu par nous Antoine Renaut avocat a la Cour P. juge des Chatellenies de Baccarat Moyen et ban de St Clement Les pieces respectivement fournies par les parties, nous avons donné acte a la demanderesse de la dénégation Judiciairement faite par la partie de Me Champé le Jeune d'être l'auteur de la grossesse de la demanderesse en consequence ordonnons que la ditte demanderesse justifira par devant nous dans les délais de l'ordonnance des faits de familiarité et blandices (flatteries, caresses) entre la ditte partie de Me Champé le Jeune et elle sauf la preuve contraire dans pareils délais et faisant droit sur cette incidante avons condamné par provision et par corps Jean Claude Paradis a payer a la demanderesse la Somme de quinze livres pour subvenir aux frais de couche et sera a cet egard notre présent jugement executé nonobstant toute apel opposition quelconque... "

Une enquête avec audition de témoins est exécutée le 14 janvier 1764. Sont enregistrés les témoignages de Nicolas Roch fortier de l'Evêché de Metz, Marie Catherine Roch, sa fille, Anneisse Marchal servante de Bernard Viol, Bernard Viol Laboureur, Pierre Mathieu manoeuvre à Fagnoux, Jean-Baptiste Mathieu, garçon domestique à la Veuve de Joseph Mathieu de la Chapelle et Nicolas Colin domestique à Alexis Hennement à Thiaville.

A l'audience du 6 février 1764, Jean-Claude Paradis récusé les témoignages de Jean-Baptiste Mathieu, Bernard Viol, Pierre Matjieu et Anneisse Marchal.

" et du depuis nous Antoine Renaut... avons déclaré les moyens de reproches proposés par la partie de Me Champé contre Jean-Baptiste Mathieu Sixieme témoin ouis en notre enquete du quatorzieme janvier dernier pertinents et admissibles de meme que ceux proposés contre Bernard Viol en consequence ordonné que Leurs depositions seront rejetées de la dite enquete et ne seront pas Lues l'avons debouté des fins du surplus de sa demande... ordonné que pour plaider au principal les parties se rencontreront a notre audience de huitaine fait et jugé a Baccarat par emprunt de territoire Ce 16 février 1764".

C. B. (à suivre)